

Déclaration de revenus : ce que les choix fiscaux des Français révèlent vraiment de leur épargne

Plus de 600 milliards d'euros dorment sur des livrets réglementés dont le taux est inférieur à l'inflation. À l'heure où les Français remplissent leur déclaration de revenus, Finzzle groupe dresse un constat sans détour : des choix fiscaux en apparence raisonnables masquent l'absence d'une stratégie patrimoniale cohérente. Ce n'est pas tant le comportement des épargnants qui est en cause, que l'absence d'une stratégie cohérente, articulée autour de trois objectifs qui doivent être un préalable à tout investissement.

La déclaration fiscale, révélatrice d'une absence de stratégie patrimoniale

Le tableau semble, sur le papier, rassurant : taux d'épargne à 18,9 % du revenu disponible, plus de 6 000 milliards d'euros d'encours financiers (Banque de France, 2025).

Pourtant, Finzzle groupe pose la question : et si cette épargne abondante révélait une absence de vision d'ensemble plutôt qu'une maîtrise patrimoniale ?

La période fiscale agit comme un révélateur. Sous la pression de l'échéance, les décisions se prennent souvent à court terme, pilotées par un réflexe dominant : éviter l'impôt, conserver des actifs liquides, ne pas arbitrer. Près de 615 milliards d'euros cumulés sur Livret A et LDDS (FBF, fin 2025), dont le taux, abaissé à 1,5 % en février 2026, est désormais inférieur à l'inflation. L'encours du Livret A a bondi de 298,6 à près de 450 milliards d'euros entre 2019 et 2025 (Banque de France / Cercle de l'Épargne), une accumulation record sur un produit dont le taux a été inférieur à l'inflation pendant la quasi-totalité de la période.

Ces réflexes ne sont pas irrationnels : ce qui fait défaut, c'est leur inscription dans une stratégie structurée. Ne pas arbitrer, c'est déjà faire un choix, malheureusement souvent peu rentable.

« Le problème n'est pas que l'épargne soit automatique, c'est qu'elle ne soit pas structurée par une vision d'ensemble. Ce qui coûte cher aux épargnants, c'est l'absence de stratégie patrimoniale globale, pas leurs comportements. Ceux-ci ne sont que les révélateurs d'un manque de cadre », souligne Philippe Lauzeral, président de Finzzle groupe.

Trois erreurs de trajectoire observées sur le terrain

Ces comportements ne sont pas théoriques : les consultants de Finzzle groupe les rencontrent régulièrement. Les trois situations suivantes illustrent ce que coûte concrètement l'absence de stratégie patrimoniale et fiscale pérenne.

➤ Cas 1 / Défisicaliser trop, jusqu'à neutraliser l'avantage

Cadre de 45 ans, TMI à 30 %, souhaitant réduire rapidement son impôt sur le revenu.

En multipliant les versements sur son PER pour maximiser la déduction fiscale, il fait mécaniquement descendre sa tranche marginale d'imposition à 11 %, réduisant du même coup l'intérêt fiscal du dispositif. Sa capacité d'épargne aurait pu être orientée vers une assurance-vie ou des SCPI en nue-propriété, avec une meilleure articulation entre rendement, plus-value potentielle et fiscalité.

➤ Cas 2 / Choisir la simplicité... et payer plus d'impôt que nécessaire

Investisseur particulier, détenteur d'un bien locatif, sans accompagnement.

Il opte pour le régime micro-foncier, attiré par sa simplicité administrative. Mais ce régime ne permettant pas de déduire les charges réelles : travaux, intérêts d'emprunt, frais de gestion, la base imposable est artificiellement élevée. Résultat : si les charges sont supérieures au montant de l'abattement forfaitaire, il va payer plusieurs milliers d'euros d'impôt supplémentaire sur la durée et avoir une rentabilité locative dégradée, à cause d'une décision guidée non par la stratégie, mais par le confort. Raisonement d'autant plus d'actualité avec le retour à la normalité des taux d'intérêt qui génère des intérêts déductibles.

➤ Cas 3 / Éviter l'impôt à tout prix... au détriment de la rentabilité
Épargnant souhaitant investir pour réduire fortement son impôt.

Il choisit son placement principalement pour son avantage fiscal, sans analyse suffisante de la rentabilité réelle ni de la cohérence avec son patrimoine existant. Il se retrouve avec un actif peu performant, parfois illiquide, générant un cash-flow négatif mal anticipé, alors même que la réduction d'impôt ne compense pas ces effets. L'économie d'impôt est devenue un objectif en soi, au lieu d'être un levier au service d'une stratégie globale.

Trois objectifs à atteindre à chaque investissement

Pour Finzzle groupe, la déclaration de revenus n'est pas seulement une contrainte administrative, c'est le moment annuel de vérité d'une stratégie patrimoniale, à condition d'en avoir une. Cette stratégie repose sur une logique fiscale à 360°, articulée autour de trois objectifs qui doivent coexister.

- 1. Réduire ses impôts.** C'est le premier réflexe. Légitime, il ne peut pas être l'unique objectif.
- 2. Investir sans en générer de nouveaux.** Chaque arbitrage fiscal doit être évalué à l'aune de sa neutralité ou de son impact sur la fiscalité future.
- 3. S'assurer de la pertinence patrimoniale de l'investissement, sans se laisser aveugler par le seul avantage fiscal.**

C'est ce triptyque qui permet de transformer la fiscalité en levier d'investissement et non en simple objectif. La régularité et l'automatisme retrouvent alors toute leur valeur, non plus comme des habitudes subies, mais comme des outils pleinement maîtrisés au service d'une trajectoire patrimoniale assumée.

De l'optimisation fiscale à la stratégie patrimoniale : changer de boussole

Un placement choisi pour son seul avantage fiscal, inadapté au profil ou aux objectifs de l'épargnant, peut générer un manque à gagner significatif sur plusieurs années. L'impact patrimonial de ces choix est souvent invisible à court terme et douloureux à long terme.

Raisonner en flux, intégrer revenus, fiscalité actuelle et future et horizon d'investissement, tout en hiérarchisant ses objectifs : c'est, pour Finzzle groupe, ce qui fait défaut dans les comportements d'épargne des Français.

« Créer de la valeur ne signifie pas prendre plus de risques. Cela signifie inscrire chaque décision fiscale dans une cohérence d'ensemble avec une stratégie claire, révisée chaque année, au moment précis où la déclaration de revenus impose de faire le point », affirme Philippe Lauzeral, président de Finzzle groupe.

Le printemps est davantage qu'une simple échéance administrative : c'est l'occasion de confronter ses choix fiscaux de l'année précédente à une stratégie d'ensemble, de vérifier leur cohérence dans le temps, et de faire de la fiscalité ce qu'elle devrait toujours être : un paramètre voire un levier au service du patrimoine, et non l'inverse.

A PROPOS



Créé en 1992, Finzzle groupe, conseil en gestion de patrimoine est devenu une référence du secteur grâce à un modèle de distribution pluridisciplinaire lui permettant d'adresser toute personne désireuse de préparer son avenir et celui de ses proches.

Le groupe propose une gamme de solutions patrimoniales diversifiée en architecture ouverte composée d'assurance-vie, instruments financiers, immobilier locatif, financement.

Finzzle groupe complète également son offre via sa marque Colosseum Invest, spécialisée dans l'investissement et la rénovation de logements en colocation, gérant aujourd'hui un parc de plus de 5 000 chambres.

Pour assurer la conformité et la professionnalisation de l'ensemble de son réseau de CGP, le groupe dispose de son propre centre de formation interne certifié Qualiopi et Iso 9001.

La satisfaction client (9.8/10) et la recommandation (97%) permettent au groupe d'afficher une croissance continue depuis 2019.

Chiffres clef :

- 7 milliards d'euros d'encours conseillés.
- 2.2 milliards d'euros de collecte globale.
- Un réseau de plus de 4 300 consultants indépendants habilités présents sur l'ensemble du territoire.
- Plus de 36 000 nouveaux investisseurs accompagnés en 2025.

CONTACT PRESSE



Tiphane Rouaud - Carol Galivel

01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63

galivel@galivel.com

www.galivel.com